

Mieux appréhender la transformation écologique des organisations de l'ESS

Transformation écologique des organisations de l'ESS

Constats et enjeux

La crise climatique, l'effondrement de la biodiversité, la raréfaction voire l'épuisement des ressources, sont autant d'indicateurs qui mettent en exergue les limites planétaires face auxquelles il est aujourd'hui indispensable de repenser les modèles de production et de consommation pour aller vers une société plus sobre et respectueuse de l'environnement. Cette situation nous amène à nous interroger sur les liens d'interdépendance entre les activités humaines et les écosystèmes, et sur les diverses situations de vulnérabilité susceptibles d'en découler.

Les organisations de l'ESS, comme tout acteur économique, doivent donc aujourd'hui intégrer de manière systémique les enjeux liés à la crise environnementale à tous les niveaux de leur organisation, que ce soit dans leur fonctionnement, leur stratégie, leur modèle socio-économique, ou encore leurs pratiques et leurs activités. Il leur est, en effet, indispensable d'engager une transformation en profondeur de leurs modèles afin de garantir la durabilité de leur organisation face aux enjeux écologiques.

Engager sa transformation écologique en tant que structure de l'ESS permet de répondre à de nombreux défis comme :

- **Anticiper les risques** environnementaux et les réglementations environnementales susceptibles de perturber les activités de la structure ;
- **Maîtriser ses coûts** plus efficacement et entrer dans une démarche de sobriété afin de libérer des ressources pour soutenir les missions principales ;
- **Développer de nouvelles opportunités**, en particulier en matière de financements et de coopérations territoriales ;
- **Renforcer l'engagement local de la structure et mobiliser**, en interne, les salarié-es, les bénéficiaires et les bénévoles autour d'une action collective.



Quels outils utiliser pour engager sa transformation écologique interne ?

Il existe différents types d'outils de gestion de la transition en fonction de l'étape à laquelle on se trouve :

- **Diagnostic** : ils permettent de faire l'état des lieux de la situation de la structure, d'identifier et de prioriser les actions à mener.
- **Gestion du changement** : ils permettent de mobiliser et d'outiller les acteur-rices et de concrétiser les actions pas à pas.
- **Suivi** : ils permettent de mesurer l'efficacité des actions, de suivre les objectifs fixés, d'alerter en cas de difficultés non anticipées, et d'encourager l'amélioration continue.

À PROPOS DU PROJET BASE

Le projet européen baSE vise à renforcer les compétences de l'écosystème de l'ESS en mobilisant 25 partenaires issus de 10 pays, parmi lesquels entreprises, établissements d'enseignement supérieur, structures de recherche et réseaux représentatifs. Son objectif est de favoriser le partage de connaissances, développer les compétences et identifier les besoins non couverts pour accompagner les professionnel-les face aux grands défis actuels : transition écologique, numérique et inclusion.

Depuis 2022, ESS France et AgroParisTech pilotent le déploiement du projet en France, centré sur la transformation écologique des organisations de l'ESS.



Occitanie



Cible de la formation : structures du médico-social



Typologies des participant-es : directions, gestionnaires du bâtiment ou de la logistique, responsables QHSE



Connaissez-vous ESS pratiques ?



ESS Pratiques est une plateforme en ligne permettant de piloter sa démarche de progrès RSE/RSO, d'utilité sociale ou de labellisation. Avec un statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), cette plateforme a été conçue pour répondre aux orientations du Guide des Bonnes pratiques constituant une obligation d'amélioration continue des structures de l'ESS inscrite dans la loi ESS de 2014.

ESS Pratiques permet la réalisation d'un autodiagnostic, de piloter un plan d'actions en créant des fiches actions et dispose d'un système de suivi adaptable en fonction des objectifs fixés.

Découvrir l'outil



S'approprier les outils au travers d'un cas pratique

ESS France a proposé un cas pratique relatif à l'exemple d'une structure du secteur médico-social.

Format : atelier en groupes – 1h30 à 2h en présentiel

Objectifs du cas pratique :

- Permettre aux participant·es de la formation de **mieux appréhender les différents outils de diagnostic et d'aide à la construction d'un plan d'actions** présentés dans la séquence introductive du cours ;
- **Se projeter dans une démarche de transformation écologique** de son organisation.

Pour ce faire, le cas pratique invite les participant·es à utiliser :

- > Les grilles d'analyse des vulnérabilités et adaptations potentielles face à la crise écologique développées par le Centre de ressources DLA Transformation écologique, co-porté par France Nature Environnement et ESS France
- > Un business canva resilience adapté aux enjeux de la transformation écologique : la matrice C.O.E.U.R. développée par la SCOP Du vert dans les rouages
- > Une matrice de double matérialité incluant « vulnérabilité pour la structure » et « impacts sur l'environnement »
- > Une grille d'analyse du lien de la structure avec ses parties prenantes
- > Un support pour accompagner la construction d'un plan d'actions



ZOOM SUR La transition énergétique du médico-social

STRUCTURE FORMATRICE
SPÉCIALISÉE SOLLICITÉE



Déroulé du focus de formation

- **Débat mouvant** d'introduction aux questions énergétiques
- **Retour d'expérience** de l'entreprise Gammes, Laurent Clavierie – Responsable des flux : comment transformer les contraintes de la transition énergétique en solutions ?
- **Ateliers thématiques** :
 - Thermique du bâtiment, patrimoine et enjeux associés (charges d'exploitation, confort, normes et réglementations)
 - Production d'énergie (chaufferie, géothermie, photovoltaïque)
 - Mobilité des personnes (équipes salariées, bénéficiaires) : optimisation, électrification, recours accru au distanciel (enjeux, apports et limites)
- **Ateliers en sous-groupes** : autodiagnostic, facteurs de succès et défis, projections
- **Apports théoriques** : vision financière et patrimoniale (investissements/charges d'exploitation, financement, tiers financeurs)
- **Comment être bien accompagné-e ?** Quelques clés de réussite



Les enseignements théoriques

Pourquoi engager ma transition énergétique en tant que structure du médico-social ?

Engager une transition énergétique est essentiel pour les structures du médico-social, car elles sont particulièrement vulnérables à la hausse et à la fluctuation des coûts liés aux énergies fossiles. Cette transition repose sur trois leviers : la **sobriété**, qui invite à réduire et repenser les usages ; l'**efficacité énergétique** du bâti et des équipements ; et le passage progressif vers des **sources d'énergie plus durables**.

Au-delà des obligations réglementaires (décret tertiaire, décret Bacs), souvent perçues comme des contraintes, ces exigences représentent de réelles opportunités pour **moderniser les infrastructures, stabiliser les coûts et réduire l'empreinte environnementale**, comme le montrent par exemple les transitions réussies vers des chaufferies à granulés. Si certaines limites matérielles subsistent (bâiments patrimoniaux, toitures inadaptées...), l'enjeu reste d'opérer un véritable changement structurel permettant aux organisations d'**adapter leur modèle et de sécuriser leur fonctionnement à long terme**.



Comment mieux appréhender les investissements à réaliser pour mettre en œuvre cette transition énergétique ?

Pour mieux appréhender les investissements nécessaires à la transition énergétique, il est essentiel d'**adopter une vision économique de long terme** : contrairement aux approches comptables classiques, les projets énergétiques s'inscrivent dans une temporalité longue, où l'**investissement initial se transforme, avec le temps, en économies durables**. Cela suppose de revisiter le "récit économique" de la structure afin de mobiliser en interne et de convaincre ses partenaires.

Pour les organisations de l'ESS, ce changement repose sur une véritable évolution culturelle, incluant une meilleure **maîtrise des outils financiers et une compréhension fine des modèles d'investissement**. Des initiatives comme l'accompagnement d'Enercoop auprès de la mairie de Ferrière-les-Verreries, qui a développé une centrale renouvelable pour sécuriser localement l'approvisionnement et les tarifs, illustrent à quel point une transition énergétique bien pilotée peut renforcer l'autonomie, la résilience et la solidarité économique d'un territoire.

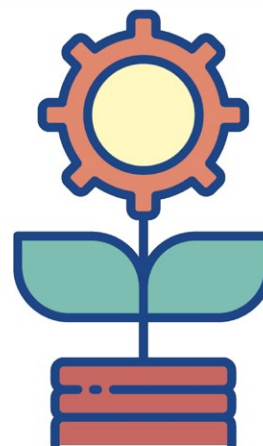
Retour sur les ateliers

La mutualisation des ressources entre organisations constitue un levier important pour engager la transition : en collaborant, les structures peuvent reproduire des dynamiques positives déjà éprouvées. C'est par exemple le cas en Occitanie où un partenariat autour du vélo (OPEV) a généré de nouvelles synergies et encouragé un état des lieux partagé des pratiques. Ces observations permettent de **renforcer la responsabilité collective** en valorisant les marges de progression et les actions concrètes à mener. Les comportements quotidiens des équipes, parfois contrastés, ne doivent pas être perçus comme des contradictions mais comme des points d'appui pour engager le changement en s'appuyant sur leurs motivations réelles.

Parallèlement, l'évolution des financements publics, privilégiant désormais l'investissement productif au financement de postes, pousse les structures à adapter leur modèle en orientant davantage leurs budgets vers l'investissement.

Perspectives à l'issue des ateliers : comment enclencher la démarche ?

- **S'appuyer sur un accompagnement** : un soutien externe est un atout clé pour structurer et réussir la transition.
- **Lancer un comité de pilotage** : rassembler tous les acteurs concernés pour dresser un état des lieux des enjeux énergétiques de l'organisation.
- **Associer les utilisateurs et les concepteurs** : impliquer ceux qui vivent les solutions au quotidien et ceux qui les imaginent, pour renforcer l'adhésion et la responsabilité de chacun-e, y compris des bénéficiaires.
- **Mettre en place un groupe de co-développement entre organisations** : un espace pour partager les défis, s'inspirer mutuellement et co-construire des réponses adaptées.
- **Privilégier les circuits courts** : développer des solutions locales et collaboratives, comme le financement citoyen, où les parties prenantes choisissent ensemble les projets à soutenir.



Cofinancé par
l'Union européenne

